



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réinvestissement dans les forces terrestres

Question écrite n° 4145

Texte de la question

Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho appelle l'attention de M. le ministre des armées sur l'urgence de réinvestir massivement dans l'équipement des forces terrestres dans le contexte actuel de réarmement mondial et de retour des risques de conflits de haute intensité. En effet, tandis qu'il y a trente ans, la France disposait de plus de 1 200 chars de combat, elle n'en possède aujourd'hui que 200. En ce sens, si les ateliers de construction de Roanne ont produit 862 chars de série et une dizaine de prototypes du char AMX 56 LECLERC dont 388 pour les Émirats Arabes Unis et 406 pour l'armée de terre française (sur les 1 500 prévus pour elle au départ), malheureusement, beaucoup ayant été retirés du service, leur programme de modernisation ne porte actuellement que sur 200 Leclerc version XLR pour l'armée de terre française avec une livraison étalée jusqu'en 2035. Dès lors, environ 200 châssis supplémentaires existent qui pourraient parfaitement eux aussi être portés à la version XLR en vue de renforcer efficacement le nombre de chars de combat de l'armée de terre en attendant l'arrivée du futur MGCS. Aussi, compte tenu du réarmement mondial actuel et du conflit en Ukraine, elle lui demande s'il envisage d'engager une réflexion afin de moderniser l'ensemble des châssis disponibles au standard XLR, ainsi que de racheter d'occasion ceux vendus aux Émirat Arabe Unis afin de porter le total du parc de chars Leclerc de l'armée de terre à 600.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4145

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 886